

Service instructeur
Service du Développement Culturel

N° 7e/33-07

Service consulté

FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES LOCALES

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport d'examiner 2 demandes de participations financières pour un montant total de 1 200 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles.

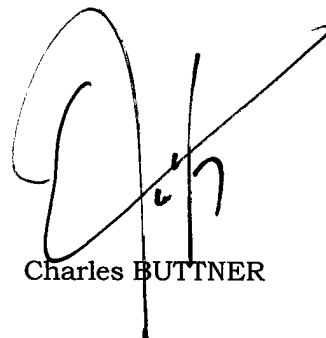
Lors de sa réunion du 6 juin 2007, la Commission de la Culture et du Patrimoine a examiné 2 demandes de participations financières pour un montant global de 1 200 € dans le cadre du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales.

Les propositions de cette Commission vous sont récapitulées dans les tableaux joints en *annexe 1 au rapport*.

Vous voudrez bien vous prononcer sur ces propositions, étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés, le cas échéant, sur les lignes budgétaires prévues au budget du Département à savoir :

- Fonction 311, nature 6574, enveloppe 61676 (D 024) concernant le Fonds de soutien aux Manifestations Culturelles Locales pour un montant de 1 200 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer,



Charles BUTTNER

Annexe 1

au rapport

FONDS D'ACTION CULTURELLE

Tableaux récapitulant les aides
au Fonds de Soutien aux
Manifestations Culturelles Locales

**FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS
CULTURELLES LOCALES**

Commission de la Culture du 6 juin 2007

Associations

Fonction 311 - Nature 6574 - Enveloppe 61676

(D 024)

N°	Canton	Demandeur	Nature	Budget prévisionnel global	Proposition de la 7ème commission	Observations
1	FERRETTE	Association "L'Art au Soleil" à Ferrette 2, espace du Lavoir 68480 FERRETTE	5ème édition du festival "Au soleil de Ferrette" du 11 au 19 août 2007. Festival comprenant des expositions, stages et spectacles de théâtre, de musique et de danse	13 200 €	600 €	L'aide attendue en faveur de cette action s'éleve à 1 500 €. En raison de son rayonnement très local, ce projet est éligible au Fonds de soutien aux manifestations culturelles locales, dont le montant maximum ne peut excéder 600 €, non reconductible.
2	MULHOUSE	Association EVA 10, rue du nouveau Bassin 68100 MULHOUSE	Projet transdisciplinaire Brise-Glace à la patinoire olympique de Mulhouse sur le thème de l'improvisation : - performance/concert - vidéo - danse sur glace - arts plastiques le 16 ou le 23 ou le 30 novembre 2007	8 100 €	600 €	L'aide attendue du Conseil Général est de 1600 € En raison du caractère local de l'opération, ce dossier vous est soumis dans le cadre du Fonds de soutien aux manifestations culturelles locales, bien qu'il s'agisse d'une action pluridisciplinaire.
TOTAL					1 200 €	

Pour mémoire : le montant maximal de l'aide non-reconductible qui peut être allouée aux projets relevant du Fonds de Soutien aux Manifestations Culturelles Locales s'éleve à 600 €